



Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHS-CT) s'est tenu mardi 2 juin 2015.

1) Point sur le radon au CDFP.

Les capteurs de détection du radon installés ont permis de déterminer la présence infime de radon au rez-de-chaussée (largement en dessous du seuil autorisé de 400 Bq/m³). En revanche, un taux anormalement très élevé a été constaté au sous-sol dans l'atelier de l'agent de service (2920 Bq/m³). Des mesures ont déjà été mises en œuvre depuis plusieurs mois pour limiter la présence dans ce local de cet agent, qui bénéficie d'un suivi médical particulier.

Les organisations syndicales ont demandé et obtenu qu'un contrôle plus approfondi (mesures en temps réel pour déterminer la localisation de la source du radon) soit réalisé sur l'ensemble du sous-sol dans les plus brefs délais.

2) Point sur le bâtiment de la rue Thiers.

La vétusté du bâtiment fait l'objet de critiques répétées des agents depuis de nombreuses années. Cette situation a été corroborée par le rapport de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST), Monsieur SPETTEL suite à sa visite dans les locaux le 18/02/2015. Ce rapport fait mention d'insuffisances graves en matière d'hygiène et de sécurité.

Le propriétaire a été contacté par la Direction pour effectuer les travaux lui incombant, nécessaires à la remise aux normes et à la rénovation du bâtiment. La CGT est intervenue pour souligner la situation inacceptable dans laquelle se trouvent les agents de ce site et pour demander que la Direction mette en œuvre les moyens nécessaires pour contraindre le propriétaire à effectuer ces travaux.

Une solution alternative de déménagement sur le site du Techn'hom avait été évoquée en Comité technique local. A la demande de la CGT, le Président a indiqué que le chiffrage de cette étude était toujours en cours.

Par ailleurs, l'étude ergonomique sur le poste de la Trésorerie de Belfort-Ville vient d'être confiée à la SARL ET ERGONOMIE, décision validée par l'ergonome du Ministère. Cette étude porte sur l'organisation du service et nécessitera une intervention sur place d'une durée de 5 jours (non consécutifs).

3) Point sur le transfert de la Trésorerie de Valdoie au CDFP.

Le transfert de ce service est prévu au 01/05/2016 dans les locaux actuels de la salle des Remparts (au rez-de-chaussée).

La CGT s'est élevée contre l'absence d'agents du service (hors chef de service) dans le groupe de travail mis en place. Le Président a tenu compte de la remarque et s'est engagé à y intégrer des agents.

La CGT a critiqué la présentation idyllique faite par la Direction de la nouvelle installation et relayé les inquiétudes légitimes des agents sur leurs nouvelles conditions de travail (exiguïté et manque de luminosité des locaux, nuisances sonores, problèmes de stationnement...).

4) Point sur la fusion des SIP.

La fusion des deux SIP est prévue au 1^{er} janvier 2016.

Un groupe de travail est prévu à partir du mois de septembre. La CGT est intervenue pour demander que la première réunion intervienne plus en amont afin de ne pas reproduire les erreurs commises lors de la fusion -précipitée- des SIE. Elle a également relayé les nombreuses interrogations et incertitudes des agents de ces services.

5) Point sur les fiches de signalements.

La Direction a fait le point sur le suivi des fiches de signalement déposées par les agents victimes d'agressions verbales, qui ont donné lieu soit à un dépôt de plainte soit à des courriers de mise en garde. La CGT rappelle aux agents la nécessité de signaler toute incivilité ou agression de la part d'un usager au moyen de cette fiche disponible sur le site ULYSSE 90.

Vos représentants CGT

Chantal KNOEPFLIN

David SIMON

**Tous mobilisés pour l'amélioration des
conditions de travail !**